

## REGISTRE DES DELIBERATIONS

### 17 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le dix-sept septembre à 20h44.

Le Conseil Municipal de la Commune de Vétrigne, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

La séance a été publique.

**Président de séance :** Bernard DRAVIGNEY, Maire  
**Présents :** Odile SANDERRE, Alain BRUDER, Adjoint.  
Patrick JUCQUIN, Alain WEICK, Christiane LEFEVRE, Ludivine COLLIN, Florine MERVILLE, Mounir BOUSBIH Conseillers municipaux.

**Excusés ayant donné pouvoir :** Alain SALOMON avec procuration à Odile SANDERRE  
Gabriel JACQUOT avec procuration à Christiane LEFEVRE  
Thierry DAGUET avec procuration à Alain BRUDER  
Chantal LOUIS avec procuration à Florine MERVILLE

**Excusés :**  
**Absents** Khalid BARRAMOU,

#### Les membres du Conseil étant réunis ;

Monsieur le Président, ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Florine MERVILLE est désignée pour remplir cette fonction.

### Approbation du PV de la dernière séance

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,*

- 
- **VALIDE** le compte rendu de séance du 9 juillet 2019

### CHASSE

#### Renouvellement du bail de chasse

Monsieur Bernard DRAVIGNEY, Maire expose :

Le bail de chasse est arrivé à son terme. Il convient de le renouveler pour une durée de neuf ans, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2028 moyennant une redevance annuelle de 260 euros, révisable tous les 3 ans.

Le bail a été repris et les modifications suivantes ont été apportées :

- Le montant de la redevance annuelle a été fixé à 260 euros, révisable tous les trois ans
- Le Président devra notifier à la commune :
  - La liste des membres de l'ACCA
  - Les jours, heures et lieux de chasse,
  - Le périmètre de chasse
  - Les emplacements des miradors,
  - Les dates des battues s'il y a lieu

Il convient de préciser qu'en plus de la forêt, la chasse s'étend également sur la plaine. Il est convenu que le bail devra être modifié dans ce sens.

Une information sur les jours et horaires de la chasse sera faite sur le site de la commune et dans la prochaine gazette.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité :**

- **De renouveler** le bail pour la location de la chasse sur les propriétés communales (forêt et plaine) à la société de chasse de Vétrigne,
- **De fixer** le montant de la redevance à 260 euros par an, révisable tous les trois ans
- **D'autoriser** le Maire à signer un nouveau bail avec le Président de l'Association de Chasse Communale de Vétrigne pour une durée de 9 ans, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2028.

## FINANCES

### Information sur les travaux à venir

Monsieur Bernard DRAVIGNEY, Maire fait le point sur les travaux en cours :

#### Travaux mairie :

L'analyse des offres sera faite semaine prochaine, les lots menuiserie et ménage n'ont pas eu de propositions, il convient de relancer la consultation.

**Carrefour à feux** : analyse des offres faite

#### Ravalement de façades mairie :

Choix du coloris à faire, consultation des riverains à faire  
Demander au Grand Belfort quels sont les coloris non autorisés

#### Travaux à venir :

- Columbarium
- Parking du calvaire (en recherche de solutions adaptées)
- Quai bus PMR
- Atelier municipal (réunion à monter pour évaluer nos besoins et établir un plan de financement)

## FINANCES

### Convention de facturation des frais de scolarité

Monsieur Bernard DRAVIGNEY, Maire expose,

Par délibérations des 12 janvier 2017 et 7 mars 2018, le conseil municipal a validé le montant de la participation des communes extérieures dont les enfants sont scolarisés à l'école maternelle de VETRIGNE.

Lecture est faite de la convention à passer avec les communes de résidence concernées.

## QUESTIONS DIVERSES

**SMAGA** Réunion prévue fin octobre

**Fibre optique** Point sur le développement

**Pesticides** Concernant les arrêtés pesticides pris par différents maires et annulés par le Tribunal Administratif, la Préfecture organise une rencontre avec la Chambre d'Agriculture pour essayer de trouver un compromis

**Plantations à faire sur la butte** Les plantations sont prévues mais la question de l'arrosage en période de sécheresse est problématique

**Gestion différenciée des espaces verts** Des remarques sont à apporter au cahier rédigé par l'agent communal

**Animaux errants**

Les chèvres qui divaguaient à l'entrée du village côté Roppe ont été ramenées chez leur propriétaire. Un prélèvement sanguin a été demandé par un riverain pour vérifier qu'elles ne sont pas porteuses de maladie. Les gardes-nature suivent le dossier.

**Miel**

42 kg ont été récoltés au total. L'employé communal devrait reprendre la gestion du rucher, nous recherchons des bénévoles pour l'épauler dans cette mission.

**Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close.**

**Délibéré en séance, le(s) jour, mois et an susdits.**

**La séance est levée à 22h15**

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Pas de date précise****Bernard DRAVIGNEY****Alain SALOMON**

Absent avec procuration à Odile SANDERRE

**Odile SANDERRE****Alain BRUDER****Patrick JUCQUIN****Gabriel JACQUOT**

Absent avec procuration à Christiane LEFEVRE

**Thierry DAGUET**

Absent avec procuration à Alain BRUDER

**Alain WEICK****Christiane LEFEVRE****Florine MERVILLE****Ludivine COLLIN****Chantal LOUIS**

Absente avec procuration à Florine MERVILLE

**Khalid BARRAMOU**

Absent

**Mounir BOUSBIH**